

Bachelier en gestion hôtelière orientation : arts culinaires

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais I			
Ancien Code	ECHA1B01CLA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOHA1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mathilde CUVELIER (mathilde.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue anglaise dans les domaines relatifs à la vie quotidienne, touristique et dans le domaine hôtelier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
- 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise
- 2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs

Mng 2.10 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**

- 3.2 Interagir avec les acteurs institutionnels, touristiques, culturels

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de:

- communiquer en anglais de manière fluide, structurée et claire.
- identifier le vocabulaire adéquat au domaine d'études et appliquer les principes grammaticaux usuels.
- traduire, rapporter, décrire et expliquer différents contenus relatifs à la vie quotidienne, touristique et dans le domaine hôtelier.
- exprimer et produire de manière claire et standard des informations relatives aux domaines d'études, par utilisation de vocabulaire et principes grammaticaux adéquats.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices des 4 compétences linguistique: compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression écrite et expression orale
- Vocabulaire : vie quotidienne, tourisme et gestion hôtelière
- Grammaire : présent simple, présent continu, past simple, present perfect simple, past continuous, present perfect continuous, past perfect, temps du futur, conditionnel, conditionnel passé, temps actifs et passifs, verbes modaux, propositions relatives, ...
- Thématiques et débats liés aux secteurs touristique et hôtelier
- ...

Démarches d'apprentissage

- - Cours en immersion
 - Approche déductive et inductive
 - Approche interactive
 - Jeux de tout type
 - Cours magistral
 - Travail en groupe et travail en autonomie
 - Participation active en classe
 - Travail des 4 compétences langagières : audition, lecture, expressions orale et écrite.
 - Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application
 - Jeux de rôles - mises en situation
 - Prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant
- ...
- L'étudiant sera acteur de sa formation en langue anglaise. Tout étudiant aura comme but le progrès et l'amélioration de son niveau individuel avec utilisation de stratégies adaptées à chacun. Il sera également amené à pratiquer l'auto-évaluation.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères
- Séances de SAR décret pour lesquelles l'étudiant devra effectuer un test au premier cours afin de déterminer s'il devra suivre ou non ces séances.
- Suivi d'exercices individuels d'application (écrits et oraux)
- Tests formatifs
- Auto-évaluation
- Guidance personnalisée
- Séance questions/réponses

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'unité se compose comme suit:

Q1: évaluation écrite en janvier (30%)

Q2: examen écrit (40%) et examen oral (30%) en juin = 70% de la note finale de juin

Q3: examen écrit (70%) et examen oral (30%) en août/septembre = 100% de la note finale de septembre.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignante concernée.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe + Exo	70	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).